Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives *plus loin dans ce communiqué.*

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2016

- **Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 707 millions $, en hausse de 32,9 %; bénéfice net ajusté de 734 millions $, en hausse de 4,1 %, pour un BPA ajusté de 0,85 $**
- **Croissance des produits tirés des services de 1,3 % et gestion rigoureuse des coûts entraînant une augmentation de 3,3 % du BAIIA ajusté; marge consolidée progressant pour atteindre 41 %**
- **Chef de file canadien pour ce qui est des services à large bande : 93 000 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et des services de télé IP et Internet haute vitesse**
- **Solides résultats financiers dans le sans-fil : produits tirés des services en hausse de 5,3 % sur un PMU plus élevé de 3,6 %; augmentation de 6,9 % du BAIIA ajusté entraînant une marge plus élevée, à 48,2 %**
- **BAIIA ajusté des Services sur fil en hausse de 1,3 % et coûts d'exploitation en baisse de 3,4 %, entraînant une progression de 1,1 point de pourcentage de la marge, la plus élevée du secteur, à 42,1 %**
- **Meilleure expérience Internet du Canada grâce au réseau de fibre à large bande de Bell pouvant brancher directement plus de 2,5 millions d'emplacements; investissement de 1 milliard $ dans la fibre à large bande pour l'expansion du service Fibe Gigabit à 3 millions de foyers et d'entreprises d'ici la fin de 2016**
- **Hausse du BAIIA ajusté du secteur Média de 2,8 % découlant d'une augmentation de 2,1 % du total des produits des activités ordinaires et du contrôle rigoureux exercé sur les coûts; TSN et RDS consacrés chefs de file dans les sports et la télé spécialisée au Canada**
- **Lancement du service The Movie Network (TMN) en tant que service national de télé payante le 1er mars; clientèle du service CraveTV offert directement au consommateur dépassant les 100 000 abonnés dans les 90 premiers jours**
- **Amélioration continue du service entraînant une diminution du taux de désabonnement et des coûts d'exploitation**

MONTRÉAL, le 28 avril 2016 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats du premier trimestre (T1) de 2016.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions $, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2016	T1 2015	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 270	5 240	0,6 %
BAIIA ajusté[1]	2 163	2 094	3,3 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	707	532	32,9 %
BPA	0,82	0,63	30,2 %
BPA ajusté[2]	0,85	0,84	1,2 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 290	1 045	23,4 %
Flux de trésorerie disponibles[3]	418	231	81,0 %
Flux de trésorerie disponibles par action[3]	0,48	0,27	77,8 %

« Comptant plus de 93 000 nouveaux abonnés des services postpayés dans le sans-fil, la télé et Internet au T1, Bell se positionne en ce début de 2016 comme chef de file de la croissance de la large bande au Canada. La stratégie de Bell consistant à investir dans les réseaux les plus avancés et les innovations de produits, combinée à l'accent mis sur l'efficacité opérationnelle à tous les niveaux, permet effectivement d'offrir la meilleure expérience client dans les services à large bande, a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. La solide exécution opérationnelle par l'équipe de Bell, les efforts visant à favoriser l'utilisation des services à large bande et la gestion efficace des coûts dans le sans-fil, le sur-fil et les médias nous ont permis d'enregistrer 42 trimestres consécutifs de croissance ininterrompue d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté. »

« Alors que Bell célébrera demain son 136e anniversaire, nous continuons d'assurer notre prépondérance en matière d'innovation dans les communications canadiennes avec les réseaux les plus rapides, des nouveautés exclusives en matière de fonctions télé et de services Internet, ainsi que la programmation télévisuelle, radiophonique et numérique la plus populaire du Canada. L'équipe de Bell demeure déterminée à fournir des services de communication de niveau supérieur à ses clients de détail et d'affaires, et les Canadiens y sont sensibles : ils utilisent nos réseaux et services à large bande de premier plan de manière plus intensive, et leur niveau de satisfaction à cet égard est plus élevé », a souligné M. Cope.

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de six impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle. Cette stratégie de leadership dans les services à large bande a porté ses fruits : investissements inégalés dans l'infrastructure réseau de fibre et sans fil de pointe, solide performance continue sur le marché dans les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias et 12 augmentations du dividende sur les actions ordinaires de BCE depuis le quatrième trimestre de 2008, soit une majoration totale de 87 %.

« Nos résultats du premier trimestre augurent favorablement pour la suite de l'exercice; ils démontrent une excellente performance continue dans le sans-fil, une croissance régulière et maîtrisée dans le sur-fil et des résultats de premier plan dans les médias, des facteurs qui, collectivement, ont fortement contribué à la croissance du BAIIA ajusté, du bénéfice net et des flux de trésorerie disponibles consolidés, a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. BCE garde le cap sur la rentabilité en matière d'abonnés et le contrôle exercé sur les coûts, tout en visant le maintien à bon niveau des flux de trésorerie disponibles et un bilan solide, ce qui nous permet d'effectuer des investissements massifs pour soutenir la croissance future, tout en appuyant la majoration du dividende sur les actions

ordinaires de BCE pour 2016 annoncée le 4 février. Comme les résultats du premier trimestre sont conformes au plan, qu'aucun changement important n'est apporté à nos perspectives globales et que notre entreprise affiche un bon positionnement concurrentiel dans tous les services et dans tous les marchés, BCE reconfirme aujourd'hui son orientation financière pour 2016. »

RÉSULTATS DE BCE

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,6 % au T1, pour s'établir à 5 270 millions $, ce qui reflète une croissance d'un exercice à l'autre de 1,3 % du total des produits tirés des services découlant de la solide croissance dans les services sans fil et les services sur fil résidentiels et de médias. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 8,0 %, soit de 31 millions $, au T1, par suite des offres promotionnelles accrocheuses pour les combinés lancées par nos concurrents et de la diminution des dépenses des clients d'affaires pour des produits de données filaires.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,3 %, pour s'établir à 2 163 millions $, entraîné par une croissance positive d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs opérationnels de Bell : de 6,9 % pour les Services sans fil de Bell, de 1,3 % pour les Services sur fil de Bell et de 2,8 % pour Bell Média. La marge du BAIIA ajusté[(1)] consolidée de BCE a augmenté, passant à 41,0 %, contre 40,0 % au T1 2015, reflétant l'incidence de la hausse marquée du produit moyen par utilisateur[(4)] (PMU) dans le sans-fil, l'accroissement de la portée de nos services de télé IP et Internet générant une croissance des trois produits par foyer et des produits tirés des services résidentiels, ainsi que la gestion rigoureuse des coûts.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 707 millions $, soit 0,82 $ par action au T1, en hausse de 32,9 % et de 30,2 %, respectivement, comparativement à 532 millions $, soit 0,63 $ par action, à l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable à la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres (BCE a comptabilisé une charge de 137 millions $ au T1 2015 relativement au litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite), à l'augmentation du BAIIA ajusté et à celle des autres produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat et l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements en raison d'un volume accru d'immobilisations amortissables en service.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets ou des pertes nettes sur placements et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté[(2)] a augmenté de 4,1 %, pour s'établir à 734 millions $, soit 0,85 $ par action ordinaire, comparativement à 705 millions $, soit 0,84 $ par action ordinaire, au T1 2015.

Comme BCE est le chef de file en matière de réseaux à large bande et d'innovation dans les services, ses dépenses d'investissement de 852 millions $ au T1 ont augmenté de 3,0 % par rapport à l'exercice précédent, soit un ratio d'intensité du capital[(4)] (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 16,2 %, comparativement à 15,8 % au T1 2015. Les dépenses d'investissement concernaient principalement l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'investissement continu afin d'améliorer la qualité, la vitesse et la zone de couverture sans fil des services primés 4G LTE et LTE Advanced (LTE-A) de Bell; l'augmentation de la capacité globale des réseaux sans fil et Internet pour soutenir l'utilisation croissante des services vidéo et autres services de données.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont élevés à 1 290 millions $, comparativement à 1 045 millions $ au T1 2015. Les flux de trésorerie disponibles du premier trimestre, qui accusent une faiblesse saisonnière, se sont établis à 418 millions $, en hausse de 81,0 %, contre 231 millions $ à l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la croissance du BAIIA ajusté, de la diminution des impôts en espèces et de l'évolution positive du fonds de roulement, partiellement contrebalancée par l'augmentation planifiée des dépenses d'investissement et l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ relatives aux initiatives en matière de restructuration de la main-d'œuvre entreprises au T4 2015. Les flux de trésorerie disponibles par action se sont élevés à 0,48 $ au T1, une hausse de 77,8 %, comparativement à 0,27 $ à l'exercice précédent.

Dans l'ensemble, au T1 2016, BCE a ajouté 25 805 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a subi une perte nette de 35 673 abonnés des services prépayés, a ajouté 47 740 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe et a subi une perte nette de 37 741 abonnés du service Télé Satellite, et a ajouté 19 783 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR se sont établies à 107 632 abonnés.

Au 31 mars 2016, BCE comptait au total 8 235 963 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,6 % d'un exercice à l'autre (y compris les 7 401 221 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 3,6 %), 2 748 495 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 3,4 % (y compris les 1 230 531 abonnés du service Télé Fibe, soit une augmentation de 24,3 %), 3 411 246 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 3,4 %, et, enfin, 6 565 508 abonnés des SAR au total, soit une diminution de 6,4 %. Notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR d'affaires ce trimestre inclut des ajustements effectués en début d'exercice pour retrancher 21 684 et 15 526 abonnés, respectivement, afin d'uniformiser les pratiques de présentation de l'information financière de Bell Aliant avec celles de Bell.

FAITS NOUVEAUX DE L'ENTREPRISE

TSN et RDS consacrés réseaux des sports et chaînes de télé spécialisée numéro un au T1

Selon les données sur la mesure de l'écoute compilées par Numeris, TSN se classe au rang de meilleure chaîne de télé spécialisée du Canada et de réseau des sports numéro un au pays au T1, avec des cotes d'écoute moyennes de 19 % plus élevées que celles de son plus proche concurrent. RDS s'est classé comme premier réseau de sports francophone et première chaîne spécialisée au Québec, l'auditoire global ayant été presque trois fois plus élevé que celui de son plus proche concurrent au T1.

TSN compte un plus grand nombre de championnats très prisés que tout autre diffuseur au Canada, et ses cotes d'écoute élevées ont été favorisées par les séries éliminatoires de la NFL, la Saison des champions de curling, les Internationaux d'Australie, le March Madness® de la NCAA® et le toujours très populaire Championnat mondial de hockey junior. Sur la chaîne RDS, le Super Bowl 50 a été le match de football le plus regardé de l'histoire du réseau, la nouvelle saison de la F1 a commencé avec un auditoire accru de 36 % d'un exercice à l'autre, et la programmation maison exclusive, comme le Challenge Hockey RDS EA Sports, continue d'attirer de nouveaux téléspectateurs.

La technologie FTTH offre la vitesse Internet la plus rapide : Bell investit 1 milliard $ dans de nouveaux déploiements de la fibre en 2016
Selon les résultats d'une étude commandée par le CRTC sur la performance des services Internet, et dont les résultats ont été publiés en mars 2016, les connexions du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), comme celles de Bell, fournissent le meilleur service Internet du Canada à l'heure actuelle. Bell prévoit investir environ 1 milliard $ dans le déploiement de la fibre à large bande en 2016 pour offrir le service novateur Internet Fibe Gigabit à environ 3 millions de foyers et d'entreprises en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique d'ici la fin de l'exercice. Dans le cadre de cette étude, on a testé les services à large bande des 10 principaux fournisseurs de services Internet filaires au Canada à la fin de 2015. Les résultats indiquent invariablement que les réseaux FTTH sont plus performants que toutes les autres technologies filaires, y compris les connexions utilisées par les entreprises de câblodistribution.

Expansion à l'échelle nationale du service The Movie Network
Bell Média a annoncé l'expansion à l'échelle nationale des services de télé payante de premier choix The Movie Network (TMN) et TMN Encore le 1er mars, après que Corus Entertainment eut renoncé à ses droits sur le contenu de HBO et eut cessé progressivement les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Avec quatre canaux multiplexes haute définition, TMN présente les plus prestigieuses productions cinématographiques issues des studios d'Hollywood, une programmation exclusive de HBO et de SHOWTIME, ainsi que des longs métrages canadiens ayant reçu beaucoup d'éloges et d'autres émissions. TMN Encore offre deux chaînes HD présentant des classiques du cinéma de toutes les époques. Les abonnés de TMN ont également accès au service TMN OnDemand et au service de vidéo mobile en continu TMN GO.

Progrès continus réalisés dans le service à la clientèle
Avec des investissements importants dans les systèmes de soutien de TI, la formation des équipes, la facturation simplifiée et les applications libre-service en ligne et mobiles qui connaissent un succès croissant auprès de la clientèle, Bell continue d'améliorer la satisfaction de la clientèle, ce qui s'est traduit par une diminution du taux de désabonnement pour Bell Mobilité et les Services résidentiels de Bell et une réduction continue des volumes des centres d'appels au T1, même si Bell a enregistré une croissance plus rapide que celle de ses concurrents. Le nombre de plaintes au sujet de Bell et de Virgin Mobile reçues par le Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (CPRST) a diminué de 17 % entre le 1er août 2015 et le 31 janvier 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bell Marchés Affaires forme un partenariat avec IBM pour élargir la portée de l'écosystème d'informatique en nuage
Le 8 février, Bell a annoncé un nouveau partenariat avec IBM Canada Ltée (IBM) pour élargir la portée des services d'informatique en nuage accessibles au moyen du service Solution d'affaires en nuage de Bell. Ce partenariat permettra aux entreprises de partout au Canada d'accéder au Nuage IBM et à sa vaste gamme d'options de stockage et de ressources informatiques offertes sur demande au moyen d'une connexion privée haute vitesse sécurisée de Bell, ce qui simplifie la manière dont les clients adoptent et développent leurs nuages hybrides.

Émission de titres d'emprunt de 750 millions $
Le 29 février, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 750 millions $ dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-41, d'un montant en capital de 750 millions $, viendront à échéance le 2 mars 2026 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,55 %. Le

produit net de cette émission a été utilisé principalement pour financer le remboursement avant l'échéance, le 31 mars 2016, des débentures de série M-32 à 5,41 %, d'un montant en capital de 500 millions $, de Bell Canada échéant le 26 septembre 2016. Le reste du produit net a été affecté aux fins générales de l'entreprise, y compris au remboursement du capital de 150 millions $ des débentures à taux variable de Bell Canada, série M-38, échéant le 22 avril 2016. Avec cette émission de titres d'emprunt, les objectifs de refinancement de Bell Canada pour 2016 sont atteints.

Monique Leroux et Calin Rovinescu se joignent au conseil, et Gordon Nixon sera nommé président du conseil

Soulignant davantage le calibre et la vaste expérience en gouvernance du conseil d'administration de BCE, la société a annoncé le 9 mars la nomination de Monique F. Leroux et de Calin Rovinescu pour élection au conseil lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE qui aura lieu aujourd'hui à Montréal. Cette annonce fait suite à celle du 4 février relativement à l'intention du conseil de nommer Gordon M. Nixon au poste de président du conseil, à la suite du départ à la retraite de Thomas C. O'Neill aujourd'hui.

Mme Leroux était présidente du conseil, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, le premier groupe financier coopératif au Canada, jusqu'au 9 avril. Elle est membre des conseils d'administration d'Alimentation Couche-Tard et des groupes Crédit Industriel et Commercial et Michelin. Avant de se joindre au Mouvement Desjardins en 2001, Mme Leroux a occupé des postes de haut dirigeant chez Québécor, RBC et Ernst & Young. M. Rovinescu est président et chef de la direction d'Air Canada depuis avril 2009 et il est président du conseil d'Acasta Enterprises. M. Rovinescu a été vice-président général – Croissance et Stratégie d'Air Canada de 2000 à 2004 et il a occupé les fonctions de chef de la Restructuration. Il a été cofondateur et directeur principal de Genuity Capital Markets et il a été associé au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Gordon Nixon est administrateur de BCE depuis novembre 2014. Il a été président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada de 2001 à 2014 et président et chef de la direction de RBC Dominion valeurs mobilières de 1999 à 2001. M. Nixon est également administrateur des sociétés George Weston Limited et BlackRock et président du conseil de MaRS, un centre d'innovations basé à Toronto. Partant à la retraite, Thomas O'Neill quitte aujourd'hui son poste de président du conseil. Il siège au conseil de BCE depuis 2003 et occupait le poste de président du conseil depuis février 2009. BCE salue le départ de M. O'Neill en le remerciant sincèrement de son rôle de leader dans la transformation réussie de Bell en chef de file canadien des services à large bande ainsi que des services inestimables rendus à nos clients, à nos actionnaires, aux membres de l'équipe et à la collectivité.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Dans les Services sans fil de Bell, les produits tirés des services ont augmenté de 5,3 %, pour se chiffrer à 1 579 millions $, comparativement à 1 500 millions $ au T1 2015, reflétant une proportion accrue d'abonnés des services postpayés et la croissance du PMU combiné la plus élevée de l'industrie, en raison de l'utilisation plus intensive des réseaux mobiles 4G LTE et LTE-A de Bell.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 18,1 %, pour s'établir à 104 millions $, en raison des prix extrêmement concurrentiels des offres promotionnelles sur les combinés ainsi que du nombre moins élevé de mises à niveau et d'ajouts bruts d'abonnés des services postpayés par rapport au T1 2015. Les produits d'exploitation totaux tirés des Services

sans fil de Bell ont augmenté de 3,4 %, pour s'établir à 1 693 millions $, en hausse par rapport à 1 637 millions $ à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 6,9 %, pour se chiffrer à 761 millions $, soit une augmentation de 0,7 point de pourcentage de la marge liée aux services, qui s'élève à 48,2 %, ce qui souligne l'importance que nous accordons à la rentabilité au chapitre des abonnés des services postpayés et à la gestion rigoureuse des coûts. Malgré l'augmentation de 23 millions $ des dépenses totales à l'égard de la fidélisation de la clientèle et du coût d'acquisition[(4)], les coûts d'exploitation sont demeurés essentiellement stables par rapport à l'exercice précédent, en hausse de 0,8 % seulement.

Les Services sans fil de Bell ont également continué de contribuer fortement aux flux de trésorerie disponibles de BCE au T1, avec une croissance de 6,8 % du BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, à 599 millions $.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 25 805, comparativement à 35 373 au T1 de l'exercice précédent, en raison d'une diminution de 1,3 % des ajouts bruts, à 275 415, par suite du ralentissement de l'activité sur le marché, en particulier pendant la première moitié du trimestre.

- Le taux de désabonnement des services postpayés[(4)] au T1 a diminué de 0,03 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1,15 %, ce qui reflète l'amélioration des données sur le service à la clientèle.

- La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 7 401 221 abonnés à la fin du T1 2016, une augmentation de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,6 %, pour s'établir à 8 235 963 abonnés.

- Le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent a augmenté à 82 %, comparativement à 77 % à la fin du T1 2015. La proportion d'abonnés des services postpayés sur le réseau LTE a atteint 73 %, en hausse comparativement à 52 % à l'exercice précédent.

- Le PMU combiné a augmenté de 3,6 %, pour s'établir à 63,02 $, en raison du pourcentage plus élevé d'abonnés ayant signé des contrats de deux ans, de l'utilisation plus intensive des services de données sur notre réseau 4G LTE de premier plan et de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent dans la clientèle totale.

- Le coût d'acquisition a augmenté de 9,3 %, pour s'établir à 494 $ par abonné, ce qui reflète une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés et des prix plus élevés pour les combinés en raison de la faiblesse du dollar canadien.

- Les dépenses de fidélisation de la clientèle ont augmenté, pour s'établir à 11,8 % des produits tirés des services sans fil, comparativement à 11,5 % au T1 2015, malgré le nombre moins élevé de mises à niveau d'un exercice à l'autre. Cette augmentation est principalement imputable à la proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires et à l'intensification de l'activité de vente promotionnelle.

- Bell a poursuivi le lancement de son réseau sans fil LTE-A bibande, qui fournit maintenant le service à 49 % de la population canadienne à des vitesses de transmission de données pouvant atteindre 260 mégabits par seconde (Mbps) (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 18 Mbps à 74 Mbps), et cette proportion devrait atteindre 75 % d'ici la fin de 2016. De plus, un service sans fil LTE-A tribande offre des vitesses de transmission de données pouvant atteindre 335 Mbps (vitesses moyennes attendues de 25 Mbps à 100 Mbps) à Halifax, à Fredericton, à Moncton, à Toronto, à Hamilton et à Oakville. Le réseau mobile national 4G LTE est également offert à titre de complément, rejoignant 96 % des Canadiens à la fin du T1 2016, à des vitesses de transmission de données allant de 75 Mbps à 150 Mbps (vitesses moyennes attendues de 12 Mbps à 40 Mbps).

- Bell a lancé en février les services voix et vidéo sur LTE (VoLTE) dans certains secteurs du grand Toronto pour les clients de Bell utilisant un téléphone intelligent Samsung Galaxy S6 opérant sur Android 5.1.1 ou une version ultérieure. Les services VoLTE permettent un établissement d'appels plus rapide, une qualité de la voix améliorée et la capacité de passer de l'option vocale à l'option vidéo pendant un appel.

- Lancement en mars de l'option d'itinérance internationale Voyagez mieux, offrant aux abonnés de Bell Mobilité des tarifs spéciaux lorsqu'ils sont en voyage : des appels et des textos illimités ainsi que 100 Mo de données supplémentaires réservées à 10 $ par jour dans plus de 110 destinations en Europe, dans les Amériques, en Asie, au Moyen-Orient, en Australie et en Afrique du Sud, une couverture internationale plus étendue que celle de tout autre concurrent. Le forfait Voyagez mieux aux États-Unis, lancé en novembre 2015, offre le même volume d'appels, de textos et de données aux États-Unis pour 5 $ par jour.

Services sur fil de Bell

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil ont diminué de 1,5 %, à 2 983 millions $, ce qui reflète l'incidence sur les marchés d'affaires des pressions concurrentielles sur les prix et de la faible croissance économique, réduisant la demande des clients à l'égard des principaux services de connectivité, des solutions d'affaires et des produits de données. L'unité Services résidentiels sur fil a généré une croissance des produits d'un exercice à l'autre pour le 10e trimestre consécutif, avec des produits en hausse de 1,0 % découlant de la croissance combinée de 6,6 % des produits totaux des services de télé et Internet.

Les Services sur fil de Bell ont généré une croissance positive du BAIIA ajusté pour un septième trimestre consécutif, augmentant de 1,3 %, à 1 257 millions $. Cette croissance a permis une amélioration de 1,1 point de pourcentage de la marge, la plus élevée de l'industrie, à 42,1 %, et reflète une diminution de 3,4 % des coûts d'exploitation en raison des initiatives de restructuration organisationnelle entreprises au T4 2015 ainsi que de l'amélioration continue du service, des économies réalisées à la suite de l'intégration de Bell Aliant et du maintien d'un contrôle des dépenses.

Les Services sur fil de Bell ont généré un BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, de 588 millions $, en hausse de 0,5 % malgré les investissements accrus d'un exercice à l'autre dans la fibre à large bande pour soutenir la croissance future des services de télé et Internet.

- Bell Télé a ajouté 47 740 nouveaux abonnés nets du service Télé Fibe, comparativement à 60 863 au T1 2015, ce qui reflète une expansion moindre de la zone de couverture. À la fin du T1 2016, BCE comptait 1 230 531 abonnés du service Télé Fibe, soit une hausse de 24,3 % par rapport au T1 2015.

- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté, passant de 33 873 au T1 de l'exercice précédent à 37 741, en raison des offres accrocheuses en vue de la conversion lancées par des câblodistributeurs dans les zones où BCE n'offre pas de service de télé IP et de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés du service de gros.

- La clientèle totale d'abonnés des services de télé pour tous les services de télé de BCE a augmenté de 3,4 %, pour s'établir à 2 748 495 abonnés à la fin du T1.

- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont totalisé 19 783, comparativement à 39 650 au T1 2015. Malgré l'incidence positive de la vitesse et de la fiabilité du service Bell Internet Fibe sur le taux de désabonnement, le total des ajouts nets d'abonnés d'Internet a diminué par suite principalement du nombre moindre d'ajouts nets de clients de gros.

- La clientèle d'abonnés d'Internet haute vitesse de BCE s'élevait à 3 411 246 abonnés à la fin du T1, en hausse de 3,4 % par rapport au T1 2015.

- Les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 2,1 %, pour s'établir à 1 794 millions $, ce qui résulte de la forte croissance des produits tirés des services de télé et Internet. Cette augmentation a été atténuée par la diminution des dépenses des clients dans les services de connectivité à large bande IP, les solutions d'affaires et les produits de données par la clientèle des grandes entreprises.

- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont augmenté de 2,4 %, à 67 428, comparativement à 65 870 à l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation constante de la substitution technologique en faveur des services sans fil et IP et des offres de forfaits de services accrocheuses de nos concurrents dans la câblodistribution.

- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 8,8 %, pour s'établir à 40 204, comparativement à 44 069 au T1 2015. La diminution du nombre de désactivations de petites et de grandes entreprises est attribuable à l'amélioration au chapitre de la fidélisation de la clientèle, au nombre moindre de pertes dues à la concurrence et au ralentissement de la conversion des lignes téléphoniques d'affaires au profit des services IP.

- La clientèle totale des lignes d'accès aux SAR à la fin du T1 2016 était de 6 565 508, soit une baisse de 6,4 %.

- Par suite de la diminution d'un exercice à l'autre de la clientèle des lignes d'accès aux SAR, les produits de BCE tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 4,2 %, à 789 millions $, tandis que les produits tirés des services interurbains ont diminué de 10,3 %, à 191 millions $.

Bell Média

Les produits tirés du secteur Média ont augmenté de 2,1 %, à 741 millions $, en hausse comparativement à 726 millions $ au T1 de l'exercice précédent. La forte croissance des produits tirés des frais d'abonnement reflète l'expansion à l'échelle nationale du service The Movie Network (TMN), les ajustements favorables des tarifs pour la télé spécialisée dans les sports avec un distributeur de télédiffusion et la hausse des produits tirés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout.

Les produits tirés de la publicité pour les services de télé traditionnelle et spécialisée ont été touchés par la réduction, d'un exercice à l'autre, des dépenses par certains segments de clientèle clés et par le nombre de téléspectateurs qui avait été plus élevé pour le championnat mondial junior au T1 2015, cet événement ayant eu lieu au Canada. Les produits tirés de la publicité à la radio ont également diminué en raison principalement de la faiblesse de l'économie dans l'Ouest canadien. La croissance enregistrée par Astral Affichage a atténué la baisse du total des produits tirés de la publicité au T1.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a augmenté de 2,8 %, pour se chiffrer à 145 millions $, comparativement à 141 millions $ au T1 de l'exercice précédent, ce qui résulte de l'augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre et des économies liées à la restructuration de la main-d'œuvre qui ont atténué la croissance des coûts d'exploitation ce trimestre.

Les coûts d'exploitation du secteur Média ont augmenté de 1,9 %, pour s'établir à 596 millions $, en raison de l'augmentation des coûts des droits de diffusion dans les sports et des investissements dans le contenu de CraveTV.

Bell Média a contribué à la croissance des flux de trésorerie disponibles consolidés de BCE avec un BAIIA ajusté, moins les dépenses d'investissement, de 124 millions $, en hausse de 2,5 % par rapport au T1 2015.

- CTV est arrivé en tête pour la saison d'hiver de télé avec 14 des 20 émissions les plus regardées, soit plus que tous les autres réseaux canadiens réunis. CTV détient également les droits sur 8 des 10 émissions les plus populaires de la nouvelle saison de printemps.

- TSN été la chaîne spécialisée la plus populaire au Canada chez l'ensemble des téléspectateurs, profitant d'un vaste auditoire pour le championnat mondial junior, les matchs des Raptors de Toronto, le championnat Tim Hortons Brier et les courses NASCAR Xfinity.

- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante, Bell Média a rejoint 83 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au cours du T1 2016. Bell Média arrive en tête aux heures de grande écoute avec la meilleure chaîne spécialisée dans le divertissement (Discovery) chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans, tandis que Space, Comedy et Bravo se classent toutes parmi les 10 meilleures chaînes.

- Bell Média a conservé sa position de leader du marché francophone au Québec, l'auditoire de la télé spécialisée atteignant 81 % de l'ensemble des téléspectateurs d'une semaine moyenne. Trois des cinq chaînes de télé spécialisée les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média : RDS, Super Écran et Canal D.

- Bell Média demeure le chef de file sur la scène numérique canadienne au chapitre des visiteurs uniques (18,2 millions de visiteurs uniques), du temps d'utilisation (842 millions de minutes) et des vidéos regardées (34 millions).

- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada au T1, rejoignant 16,6 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 78 millions d'heures.

- Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 56 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala annuel Les prix Écrans canadiens. Démontrant le maintien de leur leadership en matière de création et de développement de contenu original canadien, Bell Média et ses partenaires ont récolté 37 prix en télévision, notamment dans les principales catégories, dont celles de la meilleure série dramatique, de la meilleure série ou émission de téléréalité ou de compétition, du meilleur journal télévisé national, de la meilleure série ou émission-débat et de la meilleure émission spéciale de divertissement. TSN a récolté sept prix au total, soit plus que tous les autres diffuseurs de sports réunis, y compris le prix du meilleur événement sportif en direct pour la Coupe du Monde féminine FIFA Canada 2015. Les projets de film soutenus par Bell Média ont récolté 19 prix, dont le prix de la meilleure œuvre cinématographique, celui du meilleur acteur dans un rôle principal et celui de la meilleure actrice dans un rôle principal.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6825 $ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2016.

PERSPECTIVES POUR 2016

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2016, tels qu'ils ont été présentés le 4 février 2016 :

	Orientation au 4 février	**Orientation au 28 avril**
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	Environ 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,45 $ à 3,55 $	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	Environ 4 % à 12 %	Sur la bonne voie
Dividende annualisé par action ordinaire	2,73 $	2,73 $
Politique de distribution du dividende[(4)]	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2016, le jeudi 28 avril, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-225-0198 ou le 416-340-2218. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 7097861#).

La téléconférence sera archivée sur le site Web de BCE sous : Téléconférence du T1 2016 de BCE. Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES
L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

(1) Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4 des états financiers consolidés du T1 2016 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T1 2016	T1 2015
Bénéfice net	758	583
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	42	224
Amortissement des immobilisations corporelles	739	712
Amortissement des immobilisations incorporelles	149	127
Charges financières		
Charge d'intérêts	219	226
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	20	27
Autres (produits) charges	(23)	20
Impôt sur le résultat	259	175
BAIIA ajusté	2 163	2 094
Produits d'exploitation de BCE	5 270	5 240
Marge du BAIIA ajusté	41,0 %	40,0 %

(2) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits

nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2016		T1 2015	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	707	0,82	532	0,63
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	31	0,03	164	0,20
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(12)	(0,01)	2	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	8	0,01	7	0,01
Bénéfice net ajusté	734	0,85	705	0,84

(3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2016	T1 2015
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 290	1 045
Dépenses d'investissement	(852)	(827)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(36)	(39)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	–
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	28	52
Flux de trésorerie disponibles	418	231
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	867,1	841,0
Flux de trésorerie disponibles par action	0,48	0,27

(4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et la distribution du dividende pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, du rapport de gestion du T1 2016 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2016 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2016, nos plans de déploiement pour les réseaux, y compris, sans s'y limiter, les dépenses d'investissement qui devraient être engagées relativement à l'expansion prévue de notre service Internet Fibe Gigabit en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique, nos perspectives commerciales, nos objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 28 avril 2016 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs

mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 28 avril 2016. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2016, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales pour 2016, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes
Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Un raffermissement graduel de l'économie stimulé par l'activité dans les secteurs autres que celui des ressources, basé sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,7 % en 2016, ce qui représente une augmentation de 30 points de base par rapport à l'estimation antérieure de 1,4 %;
- une faiblesse persistante des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- des taux d'intérêt relativement stables pour le reste de 2016;
- un dollar canadien qui s'apprécie depuis le début de l'exercice, pour s'établir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- le maintien d'une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix dans le secteur du sans-fil, compte tenu des prévisions relativement à un nombre plus élevé d'abonnés dont le contrat est expiré, en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée du code de conduite devant être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil);
- la faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- la durée plus courte des contrats de deux ans par rapport aux contrats de trois ans, entraînant une augmentation du nombre d'abonnés pouvant procéder à une mise à niveau;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés qui utilise des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de l'augmentation des tarifs;
- l'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 98 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 75 % de la population canadienne;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- des ajouts nets d'abonnés résidentiels positifs pour l'ensemble de l'exercice dans la zone de couverture des services sur fil, générés par la croissance continue des services de télé IP et l'expansion du réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) qui soutiennent l'effet marqué du service Internet sur fibre optique et des SAR résidentiels, permettant une pénétration accrue des forfaits multiproduits par foyer;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer, l'expiration des offres promotionnelles et l'augmentation des tarifs;
- des offres de forfaits de services résidentiels accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos unités des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de la gamme des produits Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;

- la réduction modérée des forfaits télé actuels par les clients entraînée par la mise en œuvre du dégroupement des chaînes de télé;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs et de la diminution du trafic non acheminé par notre propre réseau;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice, en raison de la croissance de CraveTV, de l'expansion à l'échelle nationale du service de télé payante TMN et des économies liées à la main-d'œuvre découlant des réductions de personnel effectuées en 2015, ayant plus que compensé l'augmentation des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, l'investissement continu lié à CraveTV et l'incidence financière du dégroupement des chaînes de télé;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV, y compris le lancement réussi du service offert directement au consommateur;
- la capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
- une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2016.

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions $ à 350 millions $, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,2 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 230 millions $ à 270 millions $ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 70 millions $ à 80 millions $;
- une dotation aux amortissements d'environ 3 525 millions $ à 3 575 millions $;
- une charge d'intérêts nette d'environ 875 millions $ à 925 millions $;
- des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,05 $;
- un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC) d'environ 40 millions $ à 60 millions $;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions $ à 450 millions $, au total;
- des impôts en espèces d'environ 675 millions $ à 725 millions $;
- des versements d'intérêts nets d'environ 875 millions $ à 925 millions $;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes sur actions privilégiées et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ (50) millions $ à 25 millions $;

- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 870 millions;
- un dividende annuel sur les actions ordinaires de 2,73 $ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 28 avril 2016, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2016, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2016, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité qui est en train de se produire, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;

- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- le risque que nous pourrions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés par notre unité d'affaires Bell Télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et pour soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;

- un règlement défavorable des litiges, en particulier des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2015 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2015 de BCE), daté du 3 mars 2016, ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2016 de BCE, daté du 27 avril 2016, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À PROPOS DE BCE
À titre de plus grande entreprise de communication du Canada, BCE fournit un ensemble complet et novateur de services sans fil à large bande, de télé et Internet ainsi que des services de communication d'affaires par l'intermédiaire de Bell Canada et de Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage extérieur et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative de Bell « Bell Cause pour la cause » est dédiée à la promotion de la santé mentale au Canada, à la sensibilisation à l'échelle nationale par l'intermédiaire de campagnes de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et au financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca